n°144
janvier 2023
www.ville-vizille.fr

Vivre à Vizille



Des caméras au service de la tranquillité publique

p. 3

AGENDA

Vœux de la Municipalité aux acteurs de la vie associative et économique
Lundi 16 janvier - 19h

p. 3

AGENDA

Concert de l'orgue
Dimanche 22 janvier - 17h
Église Sainte-Marie

p. 12

MÉTROVIZILLE

Collecte de votre sapin de Noël
parking de la gare routière
Chantefeuille



OPTIQUE BOISSEAU

OPTIQUE BOISSEAU

218, rue Général de Gaulle - VIZILLE - Tél. 04 76 78 95 81

www.optique-boisseau.com

ESSILOR EXPERTS AMBASSADEUR ★★★★★ 2022

ARC EN CIEL SERVICES

- Accompagnement à l'autonomie au quotidien
- Accompagnement à la mobilité
- Social
- Activités domestiques
- Aides administratives

Rejoignez nos équipes !



Arc en Ciel Services - 732, avenue Aristide Briand - 38220 VIZILLE - **Tél. 04 76 78 31 50**

Mail : accueil@arc-en-ciel-services.com - Site web : www.arc-en-ciel-services.com

LPV

LOGEMENT du PAYS de VIZILLE

Acteur du logement social en Isère

Rue Elsa Triolet 38220 VIZILLE - ☎ 04.76.68.13.42

Agenda

Assemblée Générale
de l'association de quartier de La Gaffe
Vendredi 13 janvier 2023 - 20h
Salle République

Visite de la députée et réunion publique
(voir page 7)
Vendredi 13 janvier 2023

Vœux de la municipalité
aux acteurs de la vie associative et économique
Lundi 16 janvier 2023 - 19h
Salle La Locomotive

Concert de l'orgue
organisé par les Amis de l'orgue de Vizille au profit de la restauration de l'orgue de l'église de Vizille avec le Duo Continotes pour une soirée conte et musique.
Dimanche 22 janvier 2023 - 17h
Église Sainte-Marie - Vizille
Libre participation pour la restauration de l'orgue de Vizille

Vœux de la municipalité
aux personnes âgées
Mercredi 25 janvier 2023 - 14h
Salle La Locomotive

Réunion publique
autour de la « Participation citoyenne »
(voir page 11)
Jeudi 26 janvier 2023 - 18h30
Salle La Locomotive

Loto
organisé par Romanche Basket
Samedi 28 janvier 2023 - 18h30
Salle La Locomotive

Don du sang
Vendredi 10 février - 16h à 19h30
Salle La Locomotive

Édito



Vous pouvez compter sur notre engagement

Chères Vizilloises, chers Vizillois,

À l'occasion de cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous adresser tous mes vœux de bonheur et de sérénité. Nous en avons tous besoin en ces temps perturbés. C'est pourquoi je souhaite partager avec vous l'enthousiasme, l'optimisme de notre équipe, pour réaliser ensemble des projets structurants pour notre ville.

En 2023, nous poursuivrons les projets engagés en 2022, notamment :
• les travaux d'assainissement dans la rue du Général De Gaulle à l'issue des conclusions des études réalisées sur la stabilité des bâtiments
• l'opération de réhabilitation (OPAH-RU) débutera en février. Elle permettra aux propriétaires de logements vétustes du centre-ville de bénéficier de conseils et d'un accompagnement pour la réalisation de leurs travaux
• l'aménagement du parking des Tissages doit être lancé (il a fallu tenir compte des différentes dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI))
• le projet Centralité Vizilloise avance et va se concrétiser avec un premier aménagement : un espace d'eau et de fraîcheur sur la place du Centenaire
• les travaux de la crèche du Péage, reportés suite à des contraintes administratives, se réaliseront l'été prochain.

L'année 2023 va nous permettre de déclencher les études d'aménagement du quartier Cros (entre la rue Jean Jaurès et la piscine). Nous bénéficierons du service commun de la Métropole pour l'ingénierie en aménagement et urbanisme. Dans le cadre de la transition écologique, nous allons créer des espaces de fraîcheur, poursuivre l'isolation de nos bâtiments et sensibiliser aux actes écoresponsables : la végétalisation de la cour de l'école Jean Jaurès réunira enfants, parents et enseignants autour de ces objectifs. Nous continuerons donc à œuvrer au développement durable de notre ville en relation étroite et précieuse avec la Métropole.

Nous portons de nombreux projets qui tendent à améliorer le quotidien des Vizillois mais aussi à redonner du dynamisme à notre commune, ils sont essentiels et ils ne peuvent se réaliser sans l'indispensable participation de nos services.

Depuis le début du mandat, j'ai clairement exprimé notre volonté de faire vivre le dialogue social avec les agents municipaux. La qualité des échanges a permis de faire aboutir différents dossiers négligés par l'équipe municipale précédente, comme l'application de la réforme des 1607 h et celle du régime indemnitaire où rien n'avait été entrepris. Ainsi, les revendications portées lors du mouvement social du mois de décembre ont clairement traduit l'impatience légitime des salariés. Nous les avons entendues et nous en tiendrons compte lors de la prochaine préparation du budget.

Le concours des agents de la collectivité et leur implication permettront à Vizille d'être au rendez-vous en matière de service à la population, d'aménagement et d'entretien du territoire, de culture, de vie associative et de transition environnementale. Vous pouvez compter sur notre engagement.

Bien chaleureusement, très belle année à tous !

Catherine TROTON, Maire de Vizille



Directrice de la publication : Catherine Troton - **Rédaction/Photographies/Mise en page :** Service Communication - Ville de Vizille - **Conception graphique :** Service Communication - Ville de Vizille - **Impression :** Techniccolor - Janvier 2023 - Imprimé sur du papier produit par les Papeteries de Vizille.

Brèves

Complémentaire santé solidaire : une aide précieuse pour faire face aux dépenses de santé



La Complémentaire santé solidaire est une aide pour les dépenses de santé non remboursées par l'assurance maladie. Destinée aux assurés dont les revenus sont modestes, elle permet de ne pas avancer les frais et couvre la totalité de nombreux soins. Selon les ressources du bénéficiaire, elle est gratuite ou coûte moins de 1 euro par jour en fonction de son âge. Un simulateur en ligne permet de connaître son droit.

Infos : www.ameli.fr (entrer « Complémentaire santé solidaire » dans le moteur de recherche).

Accès à la Maison Médicale de Garde



La Maison Médicale de Garde de Vizille accueille les patients pour des consultations d'urgence de médecine générale uniquement sur rendez-vous le soir et les week-end.
Pour y accéder il est demandé de contacter le 15 ou le 0 810 15 33 33.

Les médecins généralistes du secteur interviennent dans cette structure. Elle est ouverte le soir, le week-end ainsi que les jours fériés.

Maison médicale de garde - 101, rue du 19 mars 1962 - Vizille.

Les liens entre notre santé et notre environnement

Qualité de l'eau, de l'air, bruit ambiant et lieux de vie, notre environnement a une influence considérable sur notre santé.

En questionnant nos habitudes de vie et d'achat et en partageant des idées d'actions simples, il est possible de prendre soin à la fois de notre santé et de l'environnement. Premier exemple concret avec nos habitudes alimentaires. L'utilisation de produits chimiques de synthèse dans les champs et dans les jardins pollue par exemple autant nos sols que nos assiettes, ou encore avec la culture de la tomate en hiver qui demande une énergie considérable, contribuant ainsi au dérèglement climatique.

Pourquoi manger si possible bio et de saison ?

Les pesticides, dont l'utilisation est très répandue dans l'agriculture classique, contiennent des substances néfastes pour notre santé et particulièrement celle des agriculteurs. Ils ont de nombreuses incidences sur la biodiversité, la qualité de l'eau et des sols. Toutes les productions agricoles n'ont pas le même impact. Par exemple, une production de légumes sous serres chauffées émet plus de gaz à effet de serre qu'une culture en plein champ. De même que l'agriculture intensive appauvrit les sols et contribue grandement à la destruction des écosystèmes notamment par la déforestation. De leur côté, les labels bio et les produits de saison produisent des aliments moins contaminés et écologiquement plus durables.



En consommant des légumes frais et de saison achetés si possible sur les marchés locaux, on agit concrètement sur sa santé et sur l'environnement.

Pourquoi privilégier les produits bruts ou non transformés ?

Préparation, emballage, réfrigération, congélation : toutes ces étapes sont sources de pollution. En d'autres mots, transformer et emballer les aliments consomme beaucoup d'énergie. Les plats préparés contiennent de nombreux additifs. Ils sont bien souvent trop riches en sels, gras et donc à faible intérêt nutritif. Le processus de fabrication de ces produits est énergivore et nécessite l'utilisation d'emballages qui se transformeront rapidement en déchets.

Pourquoi privilégier le local ?

Les transports sont sources de pollution de l'air. Plus l'aliment voyage, plus il est polluant et de moindre qualité. A noter : les transports en avion ont beaucoup plus d'impact que les transports en bateau ou en camion. Dans l'idéal, la distance parcourue entre le producteur et le consommateur doit être limitée. Il est également important de distinguer bio et local : des aliments peuvent être bio sans pour autant être produits localement.

Pourquoi réguler sa consommation ?

Réguler sa consommation peut permettre une alimentation équilibrée, locale, de saison, non transformée, équitable et en quantité raisonnable. La surconsommation en plus du gaspillage alimentaire est un problème de santé publique qui crée des déséquilibres nutritionnels. Elle est vectrice de problèmes de surpoids voir d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires. Cette surconsommation entraine également une surproduction polluante, elle-même génératrice de gaspillage alimentaire...

Retrouvez des explications et des pistes pour agir, en lien avec les 5 thématiques : l'eau, l'alimentation, l'air extérieur, la végétalisation et l'air intérieur sur www.c-possible.net/c-possible



Fonds Chaleur : une solution pour s'affranchir des énergies fossiles



Dans un contexte de flambée des prix de l'énergie, les chaudières à bois, les panneaux solaires thermiques et les pompes à chaleur géothermiques sont des technologies intéressantes.

Fiables et abordables, ces équipements jouent un rôle essentiel dans la transition énergétique. C'est la raison pour laquelle, depuis plus de 4 ans, Grenoble Alpes Métropole est délégataire du Fonds Chaleur de L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Dans le cadre de ce dispositif, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) est un interlocuteur privilégié.

Un accompagnement et des aides financières grâce au Fonds Chaleur métropolitain

Dans le cadre de ce dispositif métropolitain, l'ALEC est à même de guider les collectivités, les promoteurs immobiliers, les bailleurs, les entreprises et désormais les copropriétés qui souhaitent investir dans une installation de chauffage vertueuse en matière d'énergie. En fonction de leur souhait, du potentiel du site et de ses besoins en énergie, les structures peuvent opter pour la géothermie (sur nappe ou sur sonde), le solaire thermique ou le bois énergie avec ou sans réseau de chaleur.

L'ALEC propose un suivi personnalisé depuis les premières réflexions sur le projet jusqu'au suivi de l'installation pendant la première année de fonctionnement. Concrètement, cela se traduit par la réalisation d'études d'opportunités (gratuites) pour évaluer la faisabilité technico-économique des projets, la mise en relation avec des bureaux d'études et des entreprises qualifiés, l'aide au montage des dossiers de subvention et la mise à disposition d'outils pour le suivi énergétique des installations.

Infos : www.alec-grenoble.org (entrer Fonds chaleur dans le moteur de recherche du site)

Des aides pour **la rénovation de votre logement**



L'Agence nationale de l'Habitat (ANAH) œuvre pour la décence et la qualité de vie des habitants en France. Elle permet aux propriétaires occupants d'obtenir des subventions pour rénover leurs biens et aux bailleurs des déductions fiscales en échange d'une location à un prix modéré.

Des aides réservées aux propriétaires, copropriétés et collectivités

Selon les revenus des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non, l'ANAH octroie des fonds pour l'aménagement ou pour réduire vos consommations d'énergie **(plus d'infos sur www.upenergie.com)**.

L'ANAH œuvre également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique, comme la réfection des systèmes de ventilation, l'isolation, le remplacement des menuiseries, etc. qu'ils doivent faire chez eux. **Infos : www.monprojet.anah.gouv.fr**

Se prémunir contre les fraudes

Par téléphone ou à domicile, notez que le service public n'effectue jamais de démarchage. De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics. Découvrez tous nos conseils pour savoir comment agir face au démarchage commercial sur **www.france-renov.gouv.fr/fraudes**

L'Agence locale des économies d'énergie (ALEC) propose une permanence gratuite d'information sur rendez-vous au 07 76 00 19 09

Brèves

Quelques gestes **éco-responsables**

Préserver nos ressources c'est à la portée de tous ! Adoptez les bons gestes qui nous permettront de faire bouger les choses !



STOP **au gaspillage d'imprimés publicitaires**

Depuis 2022, la distribution des prospectus est réglementée dans les boites aux lettres de la métropole. Vous connaissiez l'autocollant « Stop Pub » désormais il faut coller le sticker « OUI PUB » sur votre boite aux lettres, si vous souhaitez recevoir les brochures publicitaires.

Comment se procurer un adhésif OUI PUB ?

- à l'accueil de la mairie
- sur demande au 0800 500 027 (appel gratuit) ou par le formulaire en ligne de demande de documentation

demarches.grenoblealpesmetropole.fr – Service déchets/demander un document.



Brèves

Passeport et carte d'identité : quel délai pour les obtenir ?

Depuis la crise sanitaire de 2020, le délai d'obtention et de renouvellement des passeports et des cartes d'identité est allongé.



Les demandes de renouvellement de ces titres étant très nombreuses, il est vivement recommandé d'anticiper ses demandes et de ne pas réserver de voyage avant d'avoir pris un rendez-vous. Comptez 4 mois de délais pour créer ou renouveler vos titres.

Renseignements :
Mairie de Vizille - 04 76 78 99 00

Inscriptions scolaires 2023/2024



Votre enfant aura 3 ans au cours de l'année 2023, il pourra dès septembre 2023 être scolarisé dans l'une des écoles maternelles vizilloises (école de secteur de votre lieu d'habitation).

Vous pouvez pré-inscrire votre enfant en vous rendant au service Enfance-Jeunesse de la ville de Vizille avant le **10 février**. Merci de vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une décision de garde en cas de séparation.

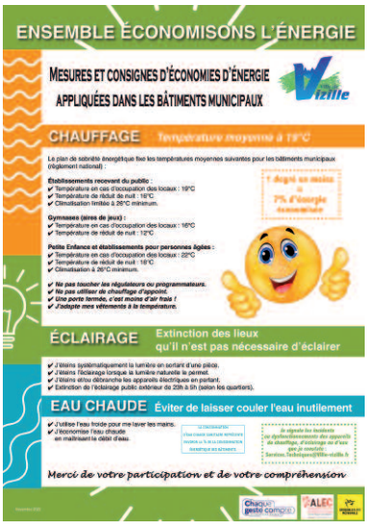
Horaires d'ouverture du service Enfance-Jeunesse (rue Colonel Manhès, à proximité des services techniques municipaux) :
- Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

Tél. 04 76 78 86 30

Ensemble économisons l'énergie !

Dans le cadre de la mise en place de son plan de sobriété énergétique, la ville réalise une campagne de communication dans les bâtiments publics, scolaires, associatifs et sportifs dont elle assure la gestion et l'entretien.

Des informations sur une conduite responsable sont présentées sur une affiche diffusée dans tous les lieux municipaux. Dans un contexte où le prix des énergies subit de très fortes hausses (rappelons que les administrations publiques ne sont pas éligibles au bouclier fiscal accordé aux particuliers), ces économies permettront de limiter la hausse des coûts des énergies sur le budget de la ville.



J'agis pour l'environnement !

Qualité de l'air, changement climatique, protection de la biodiversité : Grenoble Alpes Métropole vous donne les clés pour mieux comprendre les problématiques environnementales et aller vers un mode de vie plus durable.

Afin de sensibiliser les habitants à la transition écologique du territoire, la Métropole de Grenoble a confié la réalisation de vidéos pédagogiques à l'explorateur scientifique Nicolas Plain. Plusieurs scientifiques du territoire nous expliquent pourquoi il est important d'agir et quelles sont les solutions à mettre en place. Vidéos en ligne sur la chaine YouTube de la métropole : entrer Grenoble-Alpes Métropole dans le moteur de recherche de YouTube.



Bientôt de nouvelles aides pour l'achat d'un vélo



Le syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) et la Métropole proposeront au printemps une aide à l'achat de vélo. Le dispositif, qui sera simple à utiliser, concernera près des trois-quarts des métropolitains.

Disponibles au printemps 2023*, ces primes pourront être utilisées pour l'achat d'un vélo classique, à assistance électrique, d'un vélo-cargo, pliant ou adapté aux personnes en situation de handicap qu'il soit neuf ou d'occasion.

Cette aide sera ouverte à tous les habitants du territoire de la Métropole âgés de plus de 18 ans. Elle sera plafonnée à un vélo par adulte sur trois ans et son montant sera calculé en fonction des revenus*. Par exemple, un couple avec un enfant et un revenu fiscal de référence de 30 000€ par an souhaitant acheter un vélo électrique neuf à 1500€ recevra une aide du SMMAG de 400€, une aide de la Métropole de 200€ et une aide de l'État de 300€ (remboursée après achat). Le vélo lui coûtera ainsi 600€.

Pas d'avance de frais

Pour bénéficier de cette aide, il faudra se rendre chez un vendeur de vélo partenaire du dispositif dans la Métropole et le Grésivaudan, demander un devis pour un vélo puis déposer un dossier auprès de M Tag (avec le devis, une pièce d'identité et les justificatifs de revenus). Si ce dernier est accepté, le demandeur recevra un bon d'achat utilisable chez le vendeur de vélo, il n'y aura donc pas d'avance de frais.

Cette prime à l'achat d'un vélo sera mise en place au printemps prochain, soit quelques semaines avant l'instauration de la Zone à faibles émissions (ZFE) pour les particuliers prévue en juillet 2023.

*Tout adulte résidant dans la Métropole et le Grésivaudan pourront en bénéficier sous conditions de ressources selon trois tranches de revenus :
- revenu fiscal de référence inférieur à 6 300€/an
- revenu fiscal de référence entre 6 300€/an et 13 489€/an
- revenu fiscal de référence entre 13 489€/an et 21 690€/an

Des collégiens ont visité **les Papeteries de Vizille**

Fin 2022, les élèves de 4ème SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), ainsi qu'une vingtaine d'élèves volontaires de troisième du collège Les Mattons, ont visité les Papeteries Vicat pour découvrir les métiers de l'industrie.



Suite à cette visite, voici le texte qui a été rédigé par les élèves :
« Cette usine a plus de 400 ans et c'est un héritage de plusieurs générations. Elle n'impacte pas l'environnement car elle a une station d'épuration sur place. Nous avons été obligés de porter un EPI (Équipement de Protection Individuel) de sécurité : une casquette renforcée, des lunettes en plastique, des bouchons d'oreilles et un chasuble pour être visible.

Nous avons vu les machines qui fabriquent le papier et des sacs en papier (type sacs de farine ou de ciment). Nous avons été impressionnés par la quantité de bois utilisée.

Dans cette usine, les employés font les 5 – 8 (5 jours travaillés sur 8), chaque employé travaille 8 heures par jour et il y a 3 équipes par jour pour que les machines ne s'arrêtent jamais, que ce soit la semaine ou le weekend. Les employés ont 20 minutes de pause repas le midi.

Dans certaines parties de la machine à papier, la température peut monter jusqu'à 142 °Celsius.

Impressions d'élèves sur cette visite

Ilyes : j'ai bien aimé regarder la fabrication des sacs : la machine à couper les sacs, celle qui sert à encoller les sacs... J'ai apprécié de pouvoir toucher le papier mouillé.

Kaïs : j'ai eu une très bonne impression sur cette visite. J'ai adoré : c'était très intéressant, notamment les machines. C'était parfois compliqué à comprendre mais passionnant.

Jonathan : J'ai bien aimé car il y avait des grandes machines avec des enchaînements de plusieurs mètres de papier.

Anthony : j'ai bien aimé la sacherie parce qu'il y avait plein de machines et c'était intéressant de voir comment on fabrique les sachets.

Riadh : J'ai bien aimé cette visite et j'étais impressionné par les machines et les gros camions. Peut-être que l'an prochain je pourrai faire une demande de stage pour découvrir ce métier.

Yliess : J'ai bien aimé voir l'utilisation de la lampe UV pour savoir si c'était du papier sécurisé, c'est à dire qui venait de l'entreprise et dans lequel on apercevait les filigranes de VICAT.

Donovan : J'ai bien aimé les explications qui nous ont été données. Mais j'ai été surpris par la taille de l'usine qui est vraiment impressionnante.

Visite de **la députée et réunion publique**



La **députée de la 2ème circonscription de l'Isère** (dont fait partie Vizille) **Cyrielle Chatelain sera présente à Vizille vendredi 13 janvier**, avec plusieurs temps forts au cours de la journée :

• en matinée, échange avec des représentants du Logement du Pays de Vizille (LPV) et des habitants, sur la thématique des rénovations énergétiques et rencontre avec l'équipe de médecins porteurs du projet de Maison de Santé

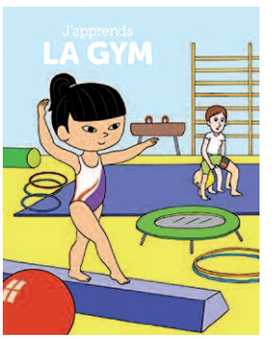
• en début d'après-midi, échange sur la fonction d'un député avec les élèves de l'école élémentaire Joliot Curie

• en milieu d'après-midi, visite de la résidence autonomie La Romanche et échange avec les résidents

• 19h : réunion publique (ouverte à tous) à la salle La Locomotive autour du thème de la réforme des retraites, en présence des députées de la 3ème et 4ème circonscrtiption de l'Isère Mmes Élisa Martin et Marie-Noëlle Battistel.

Brèves

Stage **gymnastique et trampoline**



Le club de l'Avant-Garde gymnique organise un **stage de gymnastique et de trampoline** durant les vacances d'hiver du **lundi 6 au vendredi 10 février** (gymnase Guy Mocquet).
• Stage Baby gym (3/5 ans) de 10h à 11h.
• Stage animation gym et trampoline (à partir de 6 ans) de 13h30 à 15h.

Renseignements :
Patrice (entraîneur) - 06 70 69 44 22

Vous souhaitez **devenir animateur ? La CAF vous aide à financer votre BAFA**



Le Brevet aux fonctions d'animateur (BAFA) est le précieux sésame qui permet de devenir animateur en centre de loisirs.

Vous êtes étudiant ou jeune sans expérience professionnelle et vous rêvez de travailler avec les enfants ? Accessible dès 17 ans, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur vous ouvre les portes du monde professionnel mais le montant de la formation représente pour les jeunes et leurs familles un coût important. La Caisse d'Allocation Familiales met à disposition des aides financières qui permettent de réduire le prix. Si votre quotient familial est inférieur à 800€, la CAF de l'Isère peut financer une partie de votre formation :
• 200€ d'aide pour la session de formation générale
• et 200€ d'aide pour la session d'approfondissement.

Le dossier de demande d'aide à la formation doit être transmis dans un délai de 3 mois maximum après votre inscription. Passé cette échéance, votre demande sera classée sans suite.

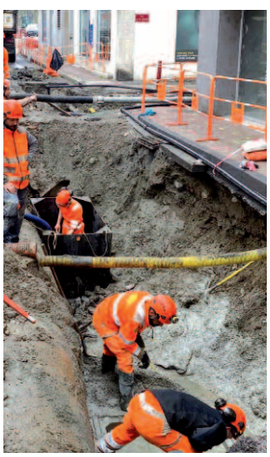
Renseignements : www.caf.fr (entrer BAFA dans le moteur de recherche)

Brèves

Poursuite **des travaux d'assainissement**

Une nouvelle tranche des travaux de mise aux normes de notre réseau d'assainissement débutera au premier semestre 2023 au niveau de la rue Général de Gaulle.

Plus d'informations dans les prochains Vivre à Vizille.



Permanence et recrutement **de l'armée de terre**



Afin d'informer le plus grand nombre de jeunes sur les possibilités de recrutement au sein de l'armée de Terre, une permanence est proposée le **1er** et le **3ème mercredi du mois** de **13h30 à 17h** à la **mairie de Vizille**.

Prendre rendez-vous au **04 76 76 22 30**.

Renseignements : www.sengager.fr

Téléthon 2022 : générosité et mobilisation



Lorganisation du Téléthon repose sur l'implication de nombreux bénévoles rassemblés par l'Office Municipal des Sports.

Début décembre avait lieu une nouvelle édition du Téléthon pour laquelle se sont mobilisés de nombreux bénévoles rassemblés sous l'égide de l'Office Municipal des Sports.

La manifestation a débuté avec les randonneurs de la Gym rando Vizille qui proposaient une marche de soutien aux malades. Leur action a permis de collecter un don à hauteur de 475€. Comme de tradition, la soirée du vendredi a rassemblé de nombreuses associations locales qui se sont sympathiquement affrontées dans des matchs de volley, fédérées par le club de tennis, une dizaine d'équipes ont investi le gymnase du Parc. Leur mobilisation a contribué au succès du Téléthon avec à la clé 858€ de dons.

Le samedi, c'était sur la place du Château que les animations étaient organisées par les sauveteurs secouristes vizillois et plusieurs bénévoles qui proposaient des soupes chaudes, des pâtisseries maisons, de leur côté ils ont obtenu 350€ de dons.

Le dimanche, le Téléthon s'est achevé autour d'une initiation au yoga et à la sophrologie mise en place par des représentants du club de ski, 137€ leur ont été remis par les participants.

Au final, c'est une belle somme de 1853€ en dons qui a été reversée à la coordination Sud Isère de l'AFM Téléthon.



Les matchs de volley inter associations ont rassemblé une dizaine d'équipes au gymnase du Parc.



Natathlon scolaire

Les classes des 4 écoles élémentaires de Vizille ont suivi le cycle de natation à la piscine de Gavet. Cycle d'apprentissage durant lequel les élèves ont participé à la séance du Natathlon un défi sportif qui a lieu chaque année en parallèle du Téléthon.

Chaque classe a nagé un maximum de longueur durant 20 minutes. L'effet cumulé représente 45 km nagés. La fin du cycle a été marquée par le passage des diplômes récompensant les efforts et la progression des jeunes nageurs mais également l'obtention du savoir nager, attestation de l'éducation nationale.

Les enfants des classes élémentaires de Vizille ont réalisé un défi sportif remarquable en participant au Natathlon scolaire.

L'atelier « Coccin'où » s'installe au Péage-de-Vizille



Inauguration de l'atelier « Parents-enfants » « Coccin'où » en présence des représentants des structures professionnelles de la petite enfance et des élus de notre territoire.

« Coccin'où » est un atelier mis en place par l'association des collectifs enfants parents professionnels de l'isère.

Il s'adresse aux enfants et à leur famille en proposant chaque semaine un temps d'animation dans le quartier du Péage-de-Vizille.

Le principal objectif de « Coccin'où » est de venir à la rencontre des familles éloignées des structures petite enfance. Le dispositif répond également aux objectifs suivants :

- Soutenir et accompagner la parentalité en encourageant les échanges et en apportant des repères sur le développement des enfants, en proposant un lieu de rencontre convivial, qui favorise la consolidation du lien social.
- Rompre l'isolement des familles et renforcer les liens entre adultes.
- Orienter les familles vers des équipements ou dispositifs existants qui ont une compétence liée à la Petite enfance
- Favoriser les liens parents-enfants.

À Vizille, le constat a été fait que la copropriété du Grand Trou est perçue comme un quartier isolé de la commune de Vizille. Les partenaires qui interviennent sur la thématique de la petite enfance rassemblés sous l'égide du Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance (SICCE) ont rejoints l'atelier « Coccin'où », en mettant à disposition au Péage-de-Vizille des jeux pour les enfants et un espace de rencontre et d'information sur les différents accueils des enfants proposés sur notre territoire.

L'AFIV apporte un soutien financier à des associations vizilloises

Après plus de 70 ans d'activité, l'Association des Familles Vizilloises (AFIV) a mis un terme à ses actions.

Au moment de sa dissolution, l'association disposait d'un capital financier réalisé grâce à une gestion rigoureuse des subventions municipales versées au fil des ans. Rappelons que l'AFIV intervenait depuis les années 1940 pour aider les familles nombreuses qui avaient souffert durant la période de la guerre. Au fil des années, d'autres actions solidaires ont été mises en place localement : l'aide à domicile créée en 1971, la ludothèque en 1985 et plusieurs autres animations comme le scrabble ou encore les bourses aux vêtements et matériel de puériculture. Depuis, certaines activités ont été reprises par L'Escale dans le cadre de sa politique sociale et solidaire.

Le reliquat financier de l'AFIV a donc été reversé début décembre au Comité du Secours Populaire de Vizille (3 000€), à la résidence La Romanche (3 500€), à l'association Anim'âge qui intervient à l'EHPAD (1 100€), au secours Catholique (2 000€) et à l'association de Sauvegarde de l'Orgue de Vizille (3 800€).





Remise d'un chèque aux bénévoles du Comité du secours populaire de Vizille et aux responsables de la résidence La Romanche.

Les animations de l'Escale

Mercredi 11 janvier - 9h30
Atelier informatique

Vendredi 13 janvier - 14h
Atelier « Un temps pour moi », théâtre forum

Mardi 17 janvier - 14h30
Atelier « Instants colorés »

Mercredi 18 janvier - 9h30
Atelier informatique

Mercredi 18 janvier - 14h
Atelier « Famille créa », histoire musicale, partie 1

Jeudi 19 janvier - 14h15
Atelier « Gestion du stress »

Vendredi 20 janvier - 14h
Atelier « Un temps pour moi », théâtre forum

Mardi 24 janvier - 14h
1er comité de pilotage du renouvellement du projet social de l'Escale à la Source

Mardi 24 janvier - 14h
Atelier Trousse à malices

Mercredi 25 janvier - 9h30
Atelier informatique

Vendredi 27 janvier - 10h30
Atelier « Mille saveurs »

Vendredi 27 janvier - 14h
Atelier « Un temps pour moi », théâtre forum

Mardi 31 janvier - 14h30
Atelier « Instants colorés »

Mercredi 1er février - 9h30
Atelier informatique

Mercredi 1er février - 14h
Atelier « Famille créa » histoire musicale, partie 2, à la médiathèque

Jeudi 2 février - 14h15
Atelier « Gestion du stress »

Vendredi 3 février - 14h
Atelier « Un temps pour moi », théâtre forum

Vendredi 3 février - 20h - Soirée jeux de société

Mercredi 8 février - 9h30 - Atelier informatique

CHAQUE SEMAINE : Permanence numérique sur rendez-vous, lundi de 14h à 17h - **Pause-café**, mardi à partir de 9h30 - **Ludothèque**, mercredi 10h-12h et 15h-18h - **Atelier sociolinguistique**, vendredi 9h-10h30.

Renseignements et réservations
auprès de l'Escale - Tél. 04 76 40 48 67
ou animation.escale@ville-vizille.fr

La vidéoprotection, un outil au service de la tranquillité publique

Dans quelques semaines, des caméras vidéo vont être installées sur l'espace public. Même si ce nouvel équipement ne pourra pas solutionner tous les problèmes de sécurité, l'objectif est de rassurer la population, mais surtout dissuader les auteurs d'incivilités de passer à l'acte.

La municipalité mène une politique autour de la tranquillité publique mise en œuvre avec la Police municipale, la Gendarmerie mais aussi avec les acteurs de la prévention éducative et les bailleurs sociaux. Afin de renforcer ces actions, la commune va prochainement se doter de caméras de vidéoprotection qui seront installées en centre-ville.

La vidéoprotection des espaces publiques est juridiquement encadrée par des textes très stricts. Dans le domaine de la sécurité publique, cela offre la possibilité pour chaque mairie de se doter d'un système de vidéoprotection, limité à la sphère du domaine public.

Les articles L 251-2 et L 223-1 du Code de la Sécurité Intérieure autorisent les collectivités à assurer :
- la protection des bâtiments et des installations publiques
- la sauvegarde des installation utiles à la défense nationale
- la constatation des infractions aux règles de la circulation
- la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens
- la prévention des risques naturels et technologiques
- le constat des infractions relatives à l'abandon de déchets sauvages et de matériaux sur l'espace public.



Secteurs où vont être implantées, début 2023, les premières caméras de vidéoprotection : parking de la République, parc de la Maison de l'Enfant, parking du Moulin et de l'Église, place Stalingrad (Mairie).

Dans tous les cas de figure, les images filmées ne doivent pas permettre de visualiser l'intérieur des immeubles privés d'habitation, ni de façon spécifique leurs entrées. Néanmoins, si un détail personnel ou privé devait malgré tout apparaître sur les images, la zone concernée sera obligatoirement masquée.

Pour sa part, la commune aura l'autorisation d'installer ultérieurement des caméras dans l'enceinte de certains bâtiments qui lui appartiennent et au sein duquel un service public est assuré.



Zone de la rue des Forges où l'installation des caméras est prévue courant 2023.

Qui va visionner les images des caméras ?

Seules les personnes habilitées par l'autorisation préfectorale, et uniquement dans le cadre de leurs fonctions, visionneront les images enregistrées. Dans les faits, c'est aux agents de la Police Municipale que reviendra cette mission mais la technologie des caméras qui vont être installées ne nécessitera pas une surveillance constante. La ville a fait le choix de recourir à l'inspection des images lorsqu'un problème se présentera. Il s'agira à ce moment précis de rassembler des preuves permettant d'établir la responsabilité d'un tiers dans une infraction à la loi. Il sera également possible grâce à un algorithme de lancer des recherches ciblées. Si par exemple, un vol a été commis sur un véhicule, afin de gagner en efficacité, des critères de recherches seront entrés dans le logiciel de vidéo protection, avec sa couleur, le modèle.... Certaines caméras permettront de lire les plaques minéralogiques et de contrôler si nécessaire le parcours d'un véhicule mis en cause dans un délit. La durée de conservation des images ne pourra excéder un mois.

Modalité d'installation du dispositif de vidéoprotection

La première tranche concerne la mise en service du centre de supervision dans les bureaux de la Police municipale. Cet équipement sera implanté au rez-de-chaussée de la mairie.

Les premières caméras seront installées sous les halles de la mairie et à proximité du parking de la République, du Moulin et de la Providence. Cela représente 13 caméras et 26 flux potentiels de vidéoprotection. Cela signifie que certaines caméras ont un angle suffisamment large et sont équipées de plusieurs objectifs permettant de couvrir différents secteurs. Chaque caméra sera reliée au réseau de fibre, afin de disposer d'un très haut débit internet.

Le budget alloué à la première tranche de la vidéoprotection est 117 000€ et 91 000 euros sur la tranche complémentaire qui va etre installée courant 2023. C'est la société Serfim qui va se charger de l'installation de l'ensemble du dispositif. Déclarée comme opérateur de réseau auprès de l'autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP), l'entreprise est reconnue pour son expertise en matière de sécurité publique.

Vidéoprotection ou vidéosurveillance ?

La vidéoprotection ou vidéosurveillance, est un système de caméra permettant de surveiller à distance un espace public ou privée. Dans le domaine public, ces deux termes veulent dire la même chose. Néanmoins, le mot vidéosurveillance a une connotation « négative ». Ainsi, le terme vidéoprotection est plus largement utilisé. L'installation de caméras est soumise à une demande préfectorale qui permet de confirmer le respect du cadre fixé par la Commission nationale informatique et liberté (CNIL).



Les caméras qui vont être mises en places disposeront d'un angle de vision très large, permettant de couvrir plusieurs secteurs à la fois.

L'objectif général d'un système de vidéoprotection est de contribuer à la tranquillité publique et rassurer la population.

Un nouveau policier municipal

Alexandre Honnet est le nouveau Policier municipal de la ville qui intervient avec son collègue Jérôme Béganton. Originaire de Saint-Égrève, il a suivi un parcours de brevet de technicien supérieur « transport et prestations logistiques ». Il a intégré à l'âge de 21 ans la Gendarmerie Nationale où il a exercé durant trois ans à la Brigade de proximité de Meylan en qualité de gendarme adjoint volontaire.



Lauréat du concours de sous-officier de gendarmerie, il est ensuite affecté à la Brigade de Proximité de Lutterbach, dans le Haut-Rhin, où il a exercé en tant qu'Agent de Police Judiciaire, pendant quatre ans.

Avec la réussite du concours d'entrée de la Police municipale, Alexandre souhaite aujourd'hui enrichir son parcours et être au plus près du terrain. Son affectation à Vizille va nécessiter une formation dispensée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Il sera donc absent de Vizille durant plusieurs semaines, avant de prendre définitivement ses fonctions en octobre 2023.

Le mot de l'adjointe



Saïda Berriche Deffontaine, adjointe en charge de la tranquillité publique et du bien vivre ensemble

La tranquillité publique, un droit pour tous

Notre ville ne détient pas des chiffres de délinquances plus importants que ceux des autres communes de taille équivalente de l'agglomération grenobloise mais comme notre équipe municipale s'y était engagée, nous souhaitons mettre en œuvre des actions autour de la tranquillité publique. L'un des impacts les plus visibles sera l'implantation de caméras de vidéoprotection sur l'espace publique.

Le maire détient pour cela des pouvoirs de police générale lui permettant, par l'édition de mesures réglementaires appropriées, de préserver la qualité de vie de ses administrés. Dans ce cadre, les policiers municipaux sont chargés de veiller sur l'espace publique et s'assurer que l'ordre n'est pas perturbé mais ils peuvent aussi relever et verbaliser des infractions. Leurs patrouilles, sur le territoire vizillois, sont l'occasion de contacts, d'actions, de prévention et de sensibilisation au plus proche des habitants. La tranquillité des habitants contribue à l'amélioration de la cohésion sociale des territoires et au climat d'une ville.

C'est en ce sens que nous avons souhaité entretenir des relations de proximité avec les différents acteurs institutionnels qui œuvrent dans le cadre de la prévention de la délinquance, à commencer par les deux éducateurs du Comité Dauphinois d'Action Socio-Éducative qui mènent un travail de terrain important mais souvent méconnu. Notre volonté est également de travailler de manière pragmatique avec les équipes de la gendarmerie avec qui nous sommes en relation très étroite.

Dans une période où le sentiment d'insécurité est souvent lié à de multiples facteurs sociaux, économiques et même environnementaux, souhaitons que ces caméras puissent rassurer les vizillois et nous fournir un outil efficace pour faire reculer les incivilités.

« Participation citoyenne », un dispositif rassurant

« Participation Citoyenne » s'apparente à un autre dispositif bien connu « Voisins vigilants », la différence est qu'il est encadré par la Gendarmerie Nationale pour conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche sont :
- encourager la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier
- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique
- accroitre la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage

Réunion publique autour de « Participation citoyenne »

Afin de mettre en place prochainement un nouveau dispositif « Participation citoyenne », une **réunion publique d'information** aura lieu **jeudi 26 janvier à 18h30** à la salle **La Locomotive**.

Une campagne de communication pour en finir **avec les mégots dans la rue et les lingettes dans les toilettes**

Pour diminuer la quantité de mégots et de lingettes rejetés dans les milieux naturels, la Métropole lance une vaste campagne de communication pour sensibiliser les fumeurs et les consommateurs de lingettes à l'impact de ces déchets sur les rivières et la mer.

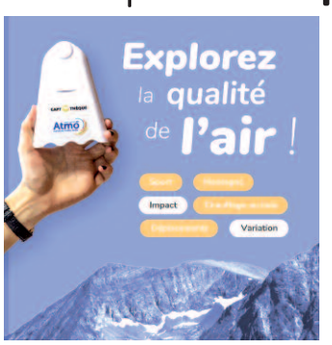




Que fait la Métropole pour lutter contre cette pollution ?

Concernant les lingettes dont il ne faut pas se débarrasser dans les toilettes, la Métropole expérimente l'installation d'un filet anti-déchets à la sortie d'une bouche d'évacuation par laquelle s'écoulent les eaux usées par temps de pluies. Si l'expérience est satisfaisante, ces filets seront installés sur d'autres bouches d'évacuation. Malheureusement, ce filet ne permet pas de piéger les mégots.

Explorez **la qualité de l'air de Vizille**



Un capteur de mesure de la qualité de l'air est installé à demeure sur un bâtiment situé à proximité du parc Vöhringen. Les données enregistrées quotidiennement permettent d'obtenir de nombreuses informations sur l'air que nous respirons.

Pour les consulter, le service métropolitain a développé un site web, www.captotheque.fr qui est connecté au dispositif. Il est également possible d'accéder directement à ces informations au moyen du flash code.

Empruntez un capteur !

L'association « La Captothèque » permet aux citoyens d'explorer l'air qu'ils respirent et de mieux comprendre les phénomènes liés à la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes. Actuellement, un **service gratuit de prêt de microcapteur de particules** est déployé sur la collectivité de Grenoble-Alpes Métropole.

Infos, Inscriptions & demande de prêt : www.captotheque.fr

Donnez une seconde vie **à votre sapin**



Les fêtes de Noël sont achevées et vous souhaitez donner une seconde vie à votre beau sapin. Déposez-le jusque fin janvier dans un espace dédié sur la halte-routière Chantefeuille. Il sera ensuite récupéré par les agents de la Métropole, avant d'être recyclé pour fabriquer du broyat pour le paillage des jardins, disponible gratuitement à la déchèterie de Vaulnaveys-le-Haut (sous réserve des quantités).

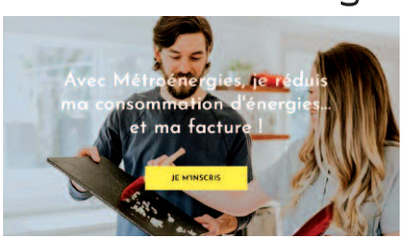
Un problème ou une info **sur la collecte des déchets ménagers**



Si vous rencontrez un problème ou si vous souhaitez signaler une anomalie sur la collecte des déchets ménagers, voici les liens avec le service de la Métropole qui gère ce service : Tél. gratuit - 0 800 500 027.

De manière générale, le site web de la Métropole vous permet également de signaler un problème qui concerne différents services : déchets, voirie, eau potable, questions sur la mobilité et les déplacements...
https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/

Avec Métroénergies, réduisez vos consommations et vos factures d'énergie



Métroénégies, c'est le nouveau service public gratuit qui vous permet de suivre l'ensemble des consommations d'énergie et d'eau de votre logement en un seul compte, tout en bénéficiant de conseils pour les réduire et améliorer votre confort.

Après avoir créé votre compte sécurisé sur le site web de Grenoble-Alpes Métropole, suivez vos consommations avec le compteur multi-fluides et comparez les avec celles de foyers qui vous ressemblent. Bénéficiez d'un suivi personnalisé, de conseils experts et paramétrez vos alertes pour être acteur de vos dépenses énergétiques.

Infos : www.metroenergies.fr

Démarches en ligne Grenoble Alpes Métropole

Toutes mes démarches avec la Métropole sur
https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/



Pas de fêtes de fin d'année sans le traditionnel concert de l'Harmonie de Vizille.



Les bénévoles de l'association Anim'âge qui s'impliquent dans la vie de l'EHPAD ont distribué un cadeau à chaque résident.



Visite surprise du Père Noël dans les classes de maternelle avant la distribution des cadeaux du 25 décembre.



La remise des colis de Noël aux ainés de la ville est toujours un moment de rencontre et de partage.



Avec son répertoire dédié aux chants Slaves, la chorale Atchapoly a enthousiasmé le public rassemblé à la salle La Locomotive.



Mi-décembre une cérémonie d'accueil des nouveaux bébés était proposée à la Maison de l'Enfant.



La patinoire éphémère de la place du Château a rencontré un grand succès !



Visite du Père Noël et de ses lutins sur le marché de Noël, le samedi 17 décembre.

École de rugby, école de la vie

Le rugby brille par les nombreuses valeurs humaines et l'esprit qu'il dégage.

Pratiqué dans le cadre de l'École de Rugby, il permet entre autres de développer chez les enfants le sens de la solidarité, la vie en communauté ainsi que la cohésion d'équipe.

Chaque mardi et vendredi, de septembre à juillet, règne une atmosphère enjouée au Stade municipal de rugby. C'est en effet ces soirs de la semaine que les jeunes de l'École de Rugby retrouvent les éducateurs pour leurs entrainement.

Depuis la saison 2022, Walter Brun est le nouveau coordinateur de l'École de Rugby. Après un détour par le club de Briançon, cet éducateur et arbitre régional a décidé de revenir poser ses crampons à Vizille où il a débuté sa carrière sportive.

L'École de Rugby accueille un peu plus de 50 enfants, filles et garçons qui sont encadrés par 12 éducateurs sportifs. Les plus jeunes d'entre eux ont 4 ans, ils évoluent dans la catégorie U6. Jusqu'à l'âge de 13 ans (catégorie U14) ils peuvent se former et perfectionner leur technique de jeu qui évolue après chaque changement de catégorie.

Un club qui s'engage dans une charte des bonnes pratiques

Dans le cadre d'un Label national qui est délivré par la Fédération Française de Rugby, le club vizillois s'engage à mettre en place une charte de bonne conduite et un encadrement sportif bienveillant. Cela signifie qu'en début de saison, les enfants n'ont pas de contact comme leurs ainés qui pratiquent les mêlées et surtout les plaquages très physiques.

En fait, il y a des périodes pour un passage au jeu de contact. Par exemple, pour la catégorie U10 on va se rapprocher de ce type de jeu à partir de début novembre et pour les U8 ce sera en janvier. Dans tous les cas, tout cela se fera de manière graduelle et prudente. Le rugby n'est pas un sport de « collision », le passage en force est interdit sur tous les niveaux de l'école de rugby. Sur le terrain et quel que soit l'âge des pratiquants, les éducateurs cherchent à faire progresser les enfants en leur enseignant de la maitrise dans leur jeu, de la justesse technique et surtout une capacité à analyser les situations



Jusqu'à l'âge de 13 ans et la catégorie U 14, filles et garçons jouent ensemble.

Rassembleur, ce sport apprend également aux jeunes à rester fair-play dans le défi et l'adversité, mais surtout à faire preuve de respect envers les partenaires de jeu et surtout l'arbitre. Mieux encore, il travaille l'humilité et le dépassement de soi. En plus, il encourage la prise d'initiative et favorise la persévérance.



Pratiqué dans le cadre de l'École de Rugby, ce sport s'adapte à la morphologie des enfants et interdit les contacts physiques violents.

Comme il s'agit d'une activité physique complète, le rugby est bon pour la santé. Il permet d'optimiser la rapidité d'action conjuguée à beaucoup d'adresse. Il développe aussi une excellente coordination motrice qui sera bien utile dans le développement physique et intellectuel des enfants.

L'École de rugby organise chaque saison des tournois qui sont l'occasion pour les enfants de mettre en application ce qu'ils ont appris à l'entrainement. À l'automne dernier, les éducateurs sportifs ont organisé des rencontres amicales avec les élèves des écoles élémentaires de Vizille. Plusieurs matchs étaient proposés sur le principe d'un format court. L'objectif était de faire découvrir ce sport en douceur, mais dans les conditions réelles d'un vrai terrain.

En ce début d'année, les éducateurs vont chercher à fidéliser les pratiquants et tout mettre en œuvre pour qu'ils évoluent année après année vers une nouvelle catégorie. Si votre enfant souhaite s'initier au rugby, les éducateurs sportifs l'accueilleront en lui remettant son premier maillot du club, un moment qu'il n'est pas prêt d'oublier.

École de Rugby : inscriptions et informations lors des entrainements au stade municipal, le mardi.

facebook.com/UsVizilleRugby/

Entreprise de génie électrique
G. Mastrorillo et fils

La société familiale Mastrorillo qui est installée au cœur de la Zone Artisanale du Bois de Cornage est spécialisée dans l'installation et l'entretien des équipements électriques en extérieur.



Moins connue du grand public que les entreprises d'électricité générale, la société fondée en 1972 par Gaëtan Mastrorillo intervient sur de nombreux chantiers du pays Vizillois. Le domaine de compétence est celui des courants de moyenne et basse tension. Cela signifie que les techniciens ont une habilitation pour intervenir sur les lignes du réseau de distribution éléctrique.

Avec l'entretien des équipements d'éclairage public, ce secteur d'activité constituait jusqu'au début des années 2000, le principal domaine de compétence de la société. L'entreprise travaillait la plupart du temps à la manière des « lignards », ces funambules suspendus aux poteaux et parfois le long des câbles. Gaëtan Mastrorillo se souvient de certains chantiers particulièrement complexes où il fallait hisser avec un palan les poteaux des lignes électriques.

Avec l'arrivée de Daniel, Patrick et Gaël entre les années 80 et 2000, l'entreprise a élargi son domaine d'activité.

Un savoir-faire qui se partage en famille

L'entreprise Mastrorillo est reconnue pour son sérieux et son expérience. En confiant des chantiers à l'entreprise vizilloise, les clients savent que sauf incident exceptionnel, le travail sera bien fait. Quand on connaît les risques liés à la manipulation et au raccordement des réseaux d'électricité, mieux vaut en effet faire appel à des équipes qui connaissent leur métier sur le bout des doigts. En 50 années d'existence, la société n'a jamais connue le moindre accident. Pourtant certains chantiers étaient parfois complexes. C'est le cas des lignes électriques installées par Daniel et ses frères entre la station de l'Alpe du Grand Serre et celle de Saint Honoré. De la création des massifs en béton jusqu'à l'implantation des pylônes, c'est l'entreprise Mastrorillo qui a relevé ce défi à la fin des années 80.

Dans les années 2000, l'entreprise a enrichi son secteur d'activité en réalisant le raccordement électrique des maisons particulières et des bâtiments. En parallèle, les électriciens ont dû s'adapter aux nouvelles technologies qui sont en train de révolutionner les réseaux d'éclairage public. Avec l'installation des lampes LED et la mise en place des plans de sobriété énergétique, il faut en effet revoir de nombreux équipements d'éclairages extérieurs. Cela nécessite d'adapter l'éclairage à nos usages, mais aussi à des préoccupations environnementales. Il faut également se préoccuper de l'impact des sources lumineuses sur les espèces animales qui peuplent nos villes et qui sont perturbées par les lumières blanches qui nous éclairent.

Entreprise de génie électrique Mastrorillo
224, rue François Peyron
Tél. 06 84 20 17 23
Email : patmastro@free.fr

Brèves

La petite ressourcerie vizilloise



Susan et Nicole ainsi que plusieurs bénévoles vous accueillent à la petite Ressourcerie.

Susan Wyatt et plusieurs bénévoles regroupés en association ont créé en 2019 une ressourcerie sur la Zone Artisanale du Bois de Cornage. Dans cet espace sont vendus de nombreux objets d'occasion qui trouvent une seconde vie.

La petite ressourcerie vizilloise fonctionne sous le régime d'une association à but non lucratif (loi 1901). À ce titre, les personnes qui le souhaitent peuvent faire des dons en déposant des anciens vêtements ou des objets du quotidien dont ils n'ont plus l'utilité. La petite Ressourcerie s'adresse également à toutes les personnes en quête d'un objet à petit prix et plus largement à toutes celles et ceux qui aiment chiner et qui sont adeptes de l'économie locale et circulaire.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 10h à 17h non-stop

La petite Ressourcerie - Zone Artisanale du Bois de Cornage - 26, rue Ampère (à proximité de la micro crèche).

facebook.com/lapetiteressourcerie

L'agence immobilière Le Connétable **rejoint le groupe Foncia**



Depuis quelques mois, l'agence immobilière le Connétable a rejoint le groupe Foncia.

L'agence immobilière le Connétable installée depuis les années 70 à Vizille vient de changer d'enseigne, et a rejoint le groupe Foncia. La gestion des copropriétés vizilloises et de notre territoire continue d'être assurée par les équipes en place. Vos interlocuteurs habituels continuent de vous accueillir dans les locaux de la place du Centenaire. La volonté de Foncia est de veiller à conserver la proximité avec ses clients. La transition entre le Connétable et Foncia s'est donc déroulée dans une réelle continuité de services.

Retrouvez vos interlocuteurs Foncia à l'agence située au 93, place du centenaire - Tél. 04 76 68 13 81

Tribune libre

Groupe « Vizille Debout Unie et Solidaire »

Avancer ensemble

Le mois de décembre aura vu tous les peuples se mobiliser autour de la coupe du monde de football.

- Est-ce que ces millions de personnes qui, l'espace de quelques semaines, ont retrouvé une certaine de joie de vivre ont oublié les 6500 morts recensés sur les chantiers de construction des stades ? Pas du tout.

- Est-ce qu'ils ont soutenu en faisant la fête le régime Qatari ? Pas du tout.

- Est-ce que ceux qui appelaient au boycott se sont manifestés lors de l'attribution de la coupe du monde au Qatar ? Pas du tout.

La fête est finie mais elle aura permis de démontrer que lorsque l'on veut, on peut. On peut, sur un sujet qui nous intéresse, se mobiliser et être des centaines de milliers dans la rue.

L'année 2023 commence comme s'est terminée 2022 ; avec une envolée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

La bataille contre l'allongement de la durée du temps de travail pour passer en retraite et pour faire cotiser les revenus du capital au même niveau que les revenus du travail, va sans doute occuper le devant de la scène en France en ce début d'année.

A Vizille, la majorité n'arrête pas de dire qu'elle souhaite nous associer aux prises de décisions, sans que l'on ne voit jamais rien venir.

En agissant de la sorte, elle ne tient pas compte de l'avis d'une majorité de Vizillois, puisque les 2 groupes minoritaires en siège au conseil municipal sont majoritaires en voix.

Le débat budgétaire devrait clarifier la situation.

Au nom du groupe « Vizille Debout Unie et Solidaire », et en mon nom personnel, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2023 avec surtout une bonne santé. On va en avoir besoin.

Bernard UGHETTO-MONFRIN pour le groupe « Vizille Debout Unie et Solidaire »

Groupe « En Avant pour Vizille »

Un climat social et politique dégradé

Notre action et notre volonté : que le Conseil Municipal ne soit pas qu'une chambre d'enregistrement des décisions de la majorité ! Mais rien n'est simple : délibérations mises au vote sans examen préalable en commissions municipales, difficulté chronique à obtenir des réponses et difficulté tout aussi chronique de la majorité à anticiper la portée des décisions prises, malgré nos alertes.

Outre l'absence d'écoute et de dialogue avec les groupes minoritaires, s'étale désormais à la vue de tous le désordre des services municipaux. Les agents sont las des ordres, contre-ordres, redéploiements anarchiques de missions, absence de dialogue et de considération. Un ras le bol qui mène à la grève, pour exprimer un mal-être, le besoin de donner du sens aux missions et une inquiétude face aux départs qui se multiplient, aux non remplacements... Un cercle vicieux de la dégradation des conditions de travail qui inquiète légitimement.

Alors que la majorité assume sa décision de nous exclure du dialogue social, cette même majorité tente de masquer les manquements de sa gestion débutée en juin 2020, en continuant de renvoyer « la faute » à la gestion du précédent mandat...

En cette période de vœux, nous en appelons à une meilleure écoute des agents, sans lesquels aucun projet sérieux pour la ville ne peut émerger. Et aussi à un travail plus collectif avec les groupes minoritaires qui ont aussi une voix à porter pour la ville.

Nous faisons également le vœu pour 2023 qu'insécurité géopolitique, inflation galopante et menaces de guerre trouvent au plus vite une résolution avec la fin du conflit Ukrainien, pour que chacun puisse vivre et non survivre, espérer et faire des projets plutôt que redouter des lendemains incertains. Bonne année à tous !

En Avant pour Vizille
Jean-Claude Bizec, Marie-Cécile Droulez, Jean-Luc Samson, Géraldine Gélormini

Groupe majoritaire « Vizille au cœur »

Des partenaires indispensables !

Le financement des politiques publiques n'est rendu possible que par la participation de différentes collectivités publiques, notamment l'État et Grenoble Alpes Métropole.

Alors que la situation internationale et ses conséquences sur notre économie pèse fortement sur le budget communal, le pacte fiscal avec l'État, raboté année après année, doit être redéfini afin de conforter les compétences de la commune et nous permettre de continuer à agir au plus près des citoyens.

La loi MAPTAM (Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) a consacré « le fait métropolitain » et les transferts de compétences.

La relation avec ce partenaire majeur sur des dossiers tels que CVCM (Coeur de Ville Coeur de Métropole), qui aboutira notamment à un renouvellement des espaces publics urbains, se construit dans la durée et dans un échange constructif constant afin de permettre à Vizille de conforter sa place de centre-bourg sur le territoire.

Le vote du budget au mois de mars aura comme priorité le maintien des services publics à la population tout en continuant à piloter notre feuille de route.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes et vous souhaitons cher(e) Vizillois(e)s, une très belle année 2023 !

www.vizilleaucoeur.fr
www.facebook.com/vizilleaucoeur
www.facebook.com/metrovizilleaucoeur

L'équipe de Vizille au Cœur

Brèves du Conseil Municipal du 12 décembre 2022

✔ Signature d'une convention d'Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH RU).

✔ Convention pour permanences juridiques afin de permettre aux Vizillois(e)s l'accès aux droits et à la justice.

✔ Demandes de subventions pour des travaux sur l'église prieurale Notre Dame de Vizille, classée monument historique.

✔ Subvention allouée aux clubs sportifs vizillois dans le cadre du dispositif Pass'Sport permettant aux jeunes Vizillois de bénéficier d'une aide majorée pour la pratique d'une activité sportive.

Prochain **Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal aura lieu **lundi 30 janvier** à **19h** dans la **salle du conseil de la mairie**.

Le conseil sera retransmis sur le lien www.twich.tv/mairievizille.



Médi@thèque

Café des lecteurs

animé par Cathy, venez échanger vos lectures du moment et coups de coeur.



Mercredi 25 janvier
17h - P'tite salle

Sur inscription - Ados-adultes

Atelier d'écriture



L'atelier « Duo d'écriture : A deux, c'est mieux ! » animé par Alain a donné lieu à des textes savoureux et malicieux, composés à partir du tapis à histoires de la médiathèque.

« Il était une fois
Parmi le peuple d'autres fois
Une couronne sans roi.. »

Vite, découvrez la suite sans plus tarder sur le site de la médiathèque !

RENDEZ-VOUS des DOUDOUS

raconté par Jocelyne et Paulette

Mercredi 8 février - 10h et 11h
P'tite salle

Les rendez-vous des doudous sont des moments de lecture, conte, chanson, jeux de doigts adressés aux petites et grandes oreilles car oui, les bébés sont des poètes.

Sur inscription - 0 à 3 ans

Conte et raconte

raconté par Mimi



Mercredi 8 février
15h et 16h - P'tite salle

Au pied de mon arbre, venez écouter de belles histoires pour les petites et grandes oreilles.

Sur inscription - À partir de 3 ans

Horaires

Mardi : 9h-12h30
Mercredi : 9h-12h30/14h-17h30
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-13h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le **site www.mediatheque-vizille.fr** ou la **page Facebook**

Découvrez le parc du Domaine de Vizille aux 4 saisons



Le site internet du Domaine de Vizille propose l'écoute de podcasts (reportages en écoute libre). Dans ce septième épisode, le sujet est consacré aux plantes et aux fleurs en hiver.

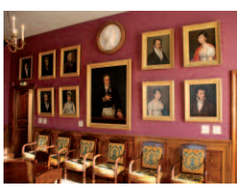
Au cœur de la saison froide, les plantes se reposent, la nature hiberne. Cette période est importante pour les végétaux et devient l'occasion de se consacrer à l'entretien des cours d'eau, essentiels dans le parc.

À écouter sur https://musees.isere.fr/ (sélectionner Parc du Domaine de Vizille puis Agenda).

Musée de la RF

Visite guidée du mois

Dimanche 5 février - 15h à 16h30



Chaque premier dimanche du mois, le Musée de la Révolution française propose une visite gratuite.

Se présenter à l'accueil du musée environ 15 min avant le début de la visite.

Pas de réservation possible.

Infos : www.domaine-vizille.fr

Tél. 04 76 68 07 35

Atelier « Le Pop-Up fait sa révolution »

Atelier 9/13 ans

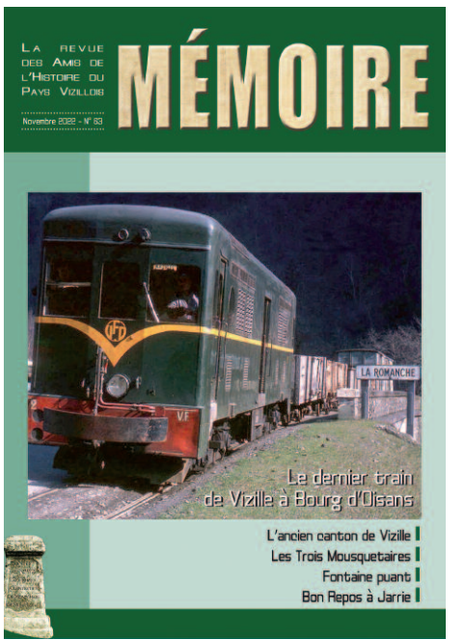


Découpe, plie, assemble... Amuse-toi à faire surgir des sculptures de papiers colorés, tel un diable qui sort de sa boîte.

Mercredi 8 février 2023 - 14h
Musée de la Révolution française
Réservation au 04 76 68 07 35

Tarif atelier : 5,80€ par enfant.
Règlement à l'accueil du musée

Le numéro 63 de la revue « Mémoire » est disponible



L'association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois vient de publier le nouveau numéro de sa revue patrimoniale « Mémoire ». Dans ce magazine, le dernier train entre Vizille et Bourg d'Oisans est mis à l'honneur dans un dossier de plusieurs pages avec également un historique des Voies Ferrées du Dauphiné (VFD) qui ont fait de Vizille un véritable nœud ferroviaire durant plus de 70 années. Il est aussi question de l'ancien canton de Vizille, de la préhistoire à l'an mille, avec des traces visibles dans toutes les communes du pays vizillois ainsi que de nombreuses autres thématiques sur la vie de notre territoire.

Pour vous procurer « Mémoire » deux possibilités s'offrent à vous :
• soit vous adhérez à l'association (18€) et vous recevrez ensuite deux numéros par an
• soit vous vous procurer directement la revue auprès des marchands de journaux du pays vizillois.

Renseignements sur le site des Amis de l'Histoire : www.amisdelhistoiredupaysvizillois.fr ou par email à amis-histoire-vizille@laposte.net

LE PROGRAMME DU CINEMA EN UN COUP D'OEIL...

Laurent Godard
Entreprise
FENETRES - VOLETS ROULANTS
PORTES DE GARAGE - PORTAILS - STORES - VITRERIE
350 rue Général De Gaulle - 38220 VIZILLE
Tél: 04 76 78 87 92 - www.laurentgodard.fr

L'effleuré
Fleuriste Décorateur
HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi au samedi : 9h-12h/14h30-19h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h
182, rue Général de Gaulle - 38220 Vizille - 04 76 68 09 12

TERRA TERRE
Espaces Verts
Création et entretien en espaces verts
291chemin des Corniers
38220 VIZILLE
06.62.83.30.59
terraterre@terraterre-espaces-verts.fr
Déduction fiscale sur certains travaux d'entretien

La Cordonnerie du Château
Ressemelage - Ressemelage montagne - Réparations
Vente de produits et maroquinerie - Clés - Affûtage
Également multiservices : gravure, tampons, imprimerie, pile et coque de clé de voiture
HORAIRES D'OUVERTURE : du mardi au vendredi 9h - 12h30 / 15h - 18h30 - Samedi 9h - 12h30 - Fermé le jeudi
304, rue Général de Gaulle - 38220 VIZILLE - Tél. 04 76 08 04 74
la-cordonnerie-du-chateau@orange.fr

Vers l'Arbre
Paysagiste Elagueur
64, rue des Forges
38220 VIZILLE
Tél.-Fax 04 76 40 96 74
mail : verslarbre@free.fr http://verslarbre.free.fr

SME
Société de Montage et d'Entretien Industriels
Levage - Montage - Lignes électriques BT - MT - HT
Poste - Charpente métallique
224, Rue François Peyron - 38220 VIZILLE
06 84 20 17 23
04 76 68 00 93 ou 04 76 68 27 34

EVE
Entreprise Vizilloise d'Electricité
depuis 1984
• Electricité
• Chauffage
• Climatisation
VIZILLE - Tél. 04 76 78 83 13
eve.elec@orange.fr

VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT & DACIA
NOS SERVICES
Vente de véhicules neufs
Vente de véhicules électriques et hybrides
Vente de véhicules d'occasion toutes marques: + de 250 en stock
Atelier mécanique et carrosserie
RENAULT MINUTE: l'entretien sans RDV
RENAULT PRO +: 100% dédié aux pros
Dépannage: Grenoble et sa périphérie: 06 07 43 22 68
Retrouvez nos informations et nos véhicules sur notre site:
Auto Dauphiné-fr
Véhicules neufs en stock et disponibles immediatement
Auto Dauphiné
VIZILLE
742 Avenue Maurice Thorez
04 76 78 70 00

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Véhicule léger • Utilitaire • GPL • Collection • Camping-Car • 4x4
AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.CONTROLE-TECHNIQUE-GOCT.FR
À PARTIR DE 68€* AU LIEU DE 78€
*SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUB.
VIZILLE
PARKING DE LIDL
39bis, rue des Forges - 38220 VIZILLE
04 76 04 16 88

PUBLI Z
Vous souhaitez un encart publicitaire
dans le journal municipal Vivre à Vizille,
prenez contact avec l'agence Publi'Z au 04 76 44 63 76

Numéros utiles

MAIRIE DE VIZILLE 04 76 78 99 00
mairie@ville-vizille.fr
www.ville-vizille.fr

Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
Le jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30

Ouverture des services de la Mairie

- Le **CCAS** et le service **LOGEMENT** (social) sont ouverts les lundis, mardis, mercredis et vendredis
- Le service **URBANISME** est ouvert les mardis, mercredis et vendredis

Police municipale 04 76 78 86 41
CCAS 04 76 78 86 42
Services techniques 04 76 68 02 40
Service culturel 04 76 78 86 34
Service communication 04 76 78 86 33
Service enseignement enfance-jeunesse 04 76 78 86 30
Service Petite Enfance du SICCE 04 76 78 89 09
Centre de loisirs Les Corniers 04 76 68 11 52
École de Musique 04 76 68 15 26
Médiathèque 04 76 78 86 43
Cinéma Le Jeu de Paume 06 72 03 83 04
Maison des Loisirs (ex-MJC) 04 76 78 30 93
Mission locale 04 76 78 88 76
Office de Tourisme 04 76 68 15 16
Allo Taxi de Vizille 06 08 31 14 70
Franck Taxi 06 30 29 91 15
Taxi ambulances vizilloises 04 76 68 25 25
Allo La compagnie des taxis 06 70 67 76 02
La Poste ..... 3631 (Service courrier) 3639 (La banque Postale)
Sécurité Sociale 36 46
Déchetterie 04 76 78 80 16
Urgence Gaz 0 800 47 33 33
Pompiers : 18 Caserne : 04 76 27 98 57
Gendarmerie ..... 17 ou 04 76 78 98 50
SAMU - antipoisons ..... 15 ou 04 72 11 69 11
Ambulances vizilloises 04 76 68 25 25
Service Local de Solidarité 04 76 78 32 32

Pharmacies

MAISON MÉDICALE DE GARDE
La Maison médicale de garde est **accessible uniquement** après avoir appelé le **15** (appeler le **15** qu'en cas **d'URGENCE**).
Maison médicale de garde - 101, rue du 19 mars 1962 Vizille (à proximité du gymnase Guy Mocquet).

La pharmacie des Alpes : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

La pharmacie du Château : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h (18h le samedi).

La Grande pharmacie de Vizille : du lundi au samedi 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30 (19h le samedi).

JANVIER 2023
- **D** 01/01 Pharmacie des Alpes - Vizille 04 76 68 04 96
- **D** 08/01 Pharmacie de l'Enclos - Haute-Jarrie 04 76 72 06 36
- **D** 15/01 Pharmacie Bonnet - Jarrie 04 76 68 87 32
- **D** 22/01 Pharmacie de Brié - Brié & Angonnes 04 76 73 67 86
- **D** 29/01 Grande Pharmacie de Vizille 04 76 68 05 59

FÉVRIER 2023
- **D** 05/02 Pharmacie du Château - Vizille 04 76 68 04 40
- **D** 12/02 Pharmacie Cocolomb - Uriage 04 76 89 10 43
- **D** 19/02 Pharmacie de Vaulnaveys - Vaulnaveys-le-Haut 04 76 89 16 53
- **D** 26/02 Pharmacie Espié - Champ-sur-Drac 04 76 68 86 72

Médecins

- **POTTIER Vincent**
  Domaine des Cygnes - 43 chemin des Mattons
  Tél. 04 76 68 21 68
- **POTTIER MASSIN Anne-Laure**
  Domaine des Cygnes - 43, chemin des Mattons
  Tél. 04 76 68 66 82
- **BENDAMENE Farouk/MORTAS Delphine/ BOSMEAN Lucie**
  8, rue Général de Gaulle - Tél. 04 76 68 12 98
- **ORSET Pierre**
  Domaine des Cygnes - 43, chemin des Mattons
  Tél. 04 76 68 07 97
- **PEUGNY Delphine**
  75, rue Aristide Briand - Tél. 04 76 71 98 92
- **TOFFIN Luc** *(Angiologue)*
  Domaine des Cygnes - 43, chemin des Mattons
  Tél. 04 76 78 83 82

ville de Vizille

- **Mairie :** facebook.com/ville.vizille.officiel
- **Médiathèque :** facebook.com/Médiathèque-Vizille-Jules-Vallès
- **Culture :** facebook.com/spectaclesvizille
- **Cinéma :** facebook.com/cinemavizille
- **Jeunesse :** facebook.com/jeunesse.vizille

État Civil

Naissances

CAPUTO Ninho - 09/07/2022
CAPUTO Pacco - 09/07/2022
RAYNEAU Charlotte - 13/07/2022
MICHALLET Mathéo - 02/08/2022
POTIER Lenny - 03/08/2022
COLY Tess - 16/08/2022
BONNARDEL Cléo - 27/08/2022
BLANC-COQUANT Eliana - 19/09/2022
BENSERRADJ Maëva - 09/10/2022

Mariages

Morgane BESSON et Davy JOLY - 10/12

Décès

Adélio DA MOTA, 86 ans - 21/11
Antoinette FRANCHI Vve VOLELLI, 90 ans - 27/11
Marie-José ALLEGRE Vve VAUDEY, 69 ans - 29/11
Franck SCHNEIDER, 62 ans - 29/11
Antonio CASTALDI, 88 ans - 30/11
Gaëtane LAMARCA Vve PETTITI, 97 ans - 01/12
Anna CERCATO Vve ROUSSET, 76 ans - 03/12
Robert SIBILLE, 87 ans - 05/12

Recensement citoyen à partir de 16 ans



Dans le cadre du parcours de citoyenneté, les jeunes garçons et filles âgées de 16 ans doivent se rendre à la mairie munis du livret de famille ainsi que d'une pièce d'identité. Il leur sera remis une attestation de recensement à conserver.

MARBRERIE DU SUD-EST
POMPES FUNÈBRES VIZILLOISES 24h/24
Monuments - Caveaux
Articles funéraires
Contrats obsèques
Devis gratuit
Tél. 04 76 68 10 38
ZI de Cornage - 219, rue Ambroise Croizat
38220 VIZILLE
N° habilitation 2003-38-003/N° ORIAS 07028830

Jeu de Paume

Saison 2022-2023

PROCHAINS SPECTACLES

Le plein d'humour !



THÉÂTRE
ven. 27/01

VOUS PLAISANTEZ MONSIEUR TANNER

Un récit véridique d'un chantier infernal, coloré d'une bonne dose d'humour noir ! Adapté du roan de Jean-Paul Dubois (Goncourt 2019)



THÉÂTRE
ven. 3/02

LE MAGASIN DES SUICIDES

Vous avez raté votre vie, réussissez votre mort ! Un fable grinçante adpatée du livre de Jean Teulé.



BURLESQUE MUSICAL
ven. 24/02

CLIMAX

Embarquez dans un road movie climatique férocement drôle, fertile et libérateur.

Renseignements et billetterie : **www.sortiravizille.com**